

**7 ème atelier du Groupe de Travail REFF sur les types d'allocation et la surface
nécessaire**

14/06/2022 publié le 21/06/2022

En présence de :

- Clément Jouaux, TRANSITIONS
- Emmanuelle Pagès, Commissariat Général au Développement Durable
- Lise Colard, LJAD
- Ana Maria Velasco Steiger, Comité Scientifique et Technique des Forêts
- Laure d'Astorg, Alliance pour la préservation des forêts
- Caroline Brabant, Centre Technique Cuir Chaussure Maroquinerie
- Martin Poupard, Centre Technique Cuir Chaussure Maroquinerie
- Patricia Lecadre, CEREOPA
- Marjolaine Cour, Agence Française de Développement
- Morgan Balin-Caillard, Duralim
- Caroline Merle, FAO
- Céline Astruc, Centre Technique Cuir Chaussure Maroquinerie
- Daphné Menthonnex, Earthworm
- Elie Favrichon, Envol Vert
- Candys Bert, Envol Vert

Introduction

Le 14 juin 2022 a eu lieu le septième atelier du projet Référentiel Empreinte Forêt France. Ce groupe de travail est soutenu par le Comité Scientifique et Technique Forêt (CST-Forêt) de la SNDI et mis en place par Envol Vert. Ces ateliers ont été organisés dans le but d'aboutir à un référentiel utilisable par tous pour mesurer l'Empreinte Forêt.

Ce compte-rendu présentera les échanges réalisés en atelier. Ci-dessous, les principaux points présentés dans ce compte rendu :

- Rappel des sujets traités durant l'atelier (présentés dans le **1.** et diapo en annexe du mail).
- Rappel des propositions de recommandations et prise de position sur trois sujets restés en suspens lors du dernier atelier (présenté dans le **2.a.**).
- Organisation et analyse des résultats issus des échanges de l'atelier (présenté dans le **3.**).

Restitution au CST : 28 juin 2022.

1. Sujet de l'atelier

L'atelier du 14 juin 2022 avait pour objectif de discuter ensemble de surface nécessaire et d'allocations.

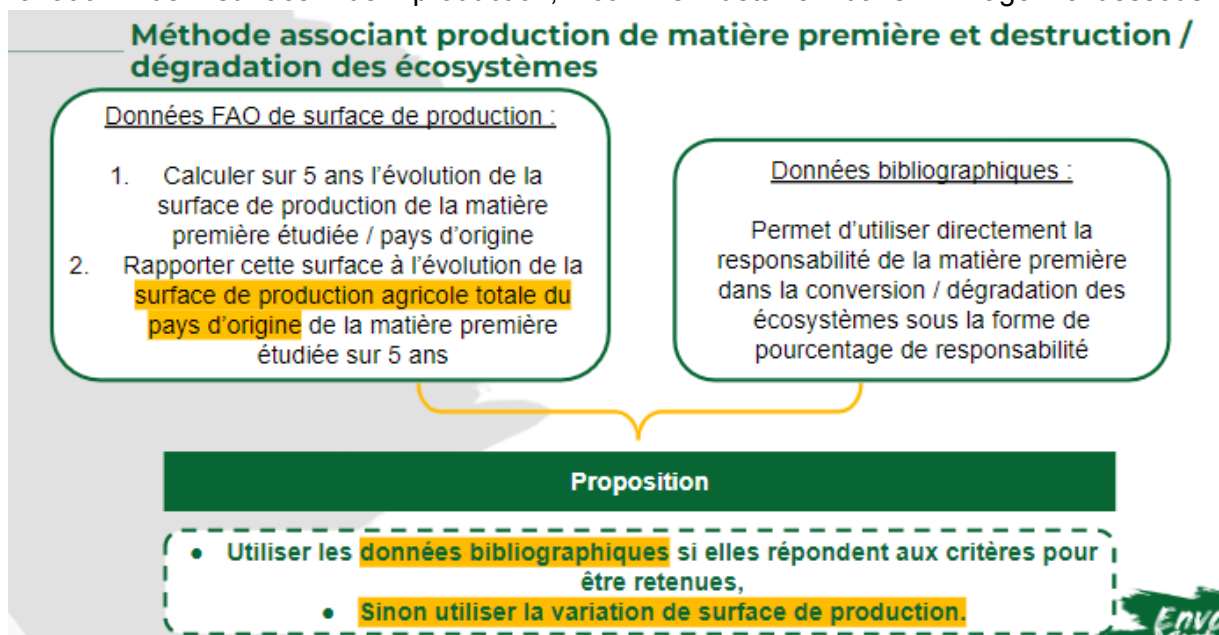
Avant de commencer le travail sur la surface nécessaire et les allocations, Envol Vert souhaitait évoquer plusieurs sujets résumés ci-dessous.

- Rappel des sujets de la dernière réunion
 - méthode permettant d'associer la production des matières premières à la conversion/dégradation et sur les critères pour définir les sources utilisables.
 - Définition des critères pour une source bibliographique robuste et des critères pour retenir ou non un ensemble de sources bibliographiques.
 - Les critères pour qualifier la robustesse d'une certification.
- Propositions de recommandations sur trois sujets qui restent à discuter.
- Introduction sur la place de la surface nécessaire et du type d'allocation dans la méthode d'Empreinte Forêt actuelle.
- Présentation par Clément Jouaux (Transitions), des allocations existantes.

2. Propositions de recommandations sur les sujets des sources bibliographiques, de la prise en compte des critères qualitatifs et de la prise en compte des certifications

a. Sources bibliographiques

Lors de l'atelier du 17 mai, il a été acté que la méthode pour associer la production d'une matière première à la destruction/dégradation sera soit d'utiliser la méthode des données bibliographiques si ces données répondent à certains critères ; soit d'utiliser la méthode de variation de surface de production, comme détaillé dans l'image ci-dessous.



Pour utiliser la méthode des données bibliographiques, il a été également acté de se baser sur des sources définies comme robustes et retenues selon un certain nombre de critères détaillés dans l'image ci-dessous.

Définition d'une source bibliographie retenue pour le REFF


Critères pour estimer si un ensemble de sources est retenue

- La ou les sources couvrent pour un même pays plusieurs matières premières de la SNDI
- Présente directement la responsabilité quantifiée (pourcentage, part du volume,...)
- Répond aux critères de robustesses proposés par le REFF

Critères pour une source robuste

- Publication d'un article scientifique datée de 2015 au plus tard
- La source peut aussi provenir d'une source robuste à savoir : une étude portée par une organisation non impliquée directement dans la MP et ayant été repris publiquement par au moins une ONG, une entité gouvernementale et une entreprise (à valider par le CST)

Si les données bibliographiques ne respectent pas ces critères alors nous recommandons d'utiliser la **méthode de variation de surface de production.**

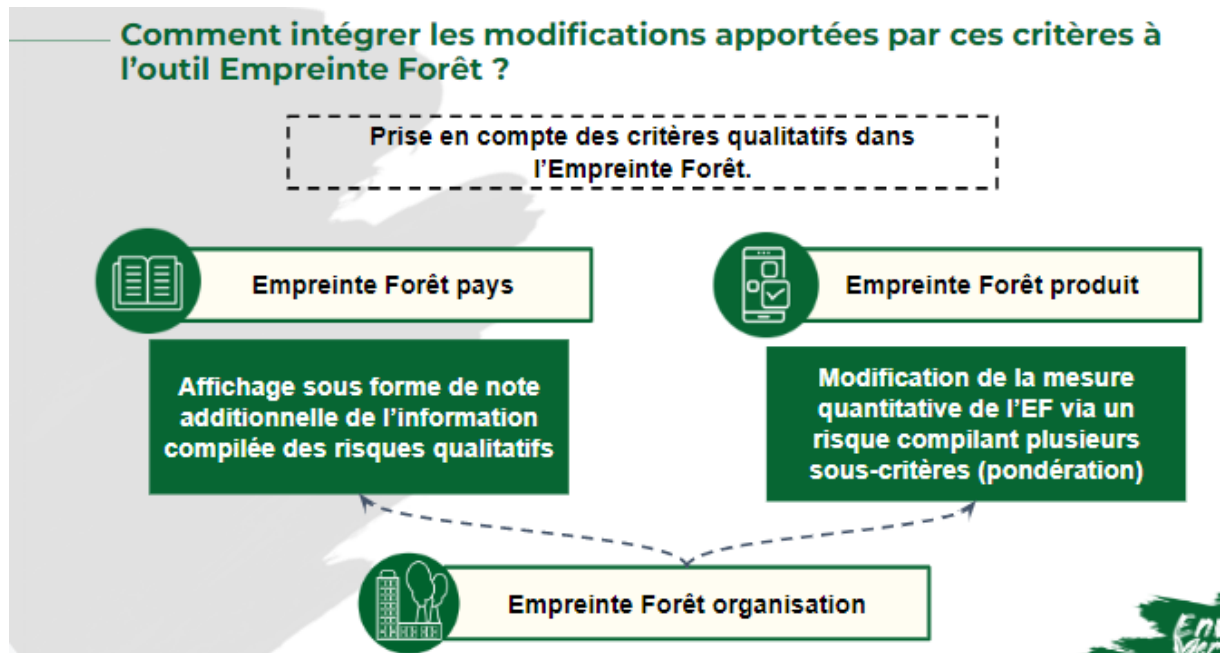


Dans cet atelier, nous souhaitons aller plus loin et nous avons posé la question de comment faire s'il existait plusieurs données bibliographiques robustes et retenues pour une même matière première. Nous avons proposé soit de faire une moyenne de ces données, soit de prendre les données les plus récentes. Les participants n'ont pas exprimé leur avis sur cette question. **S'il existe plusieurs données bibliographiques robustes et retenues pour une même matière première, nous recommandons donc de faire une moyenne de ces données.**

Un des participants du groupe de travail a aussi soulevé le fait que se baser sur des études bibliographiques apporte de nombreux biais de comparaison de l'évolution de l'Empreinte Forêt par année contrairement à une étude statistique généralisée comme celle de la FAO. Une proposition serait d'ajouter dans les critères pour une bibliographie reconnue qu'une source peut être robuste si elle a déjà publié plusieurs rapports utilisant la même méthodologie sur plusieurs dates.

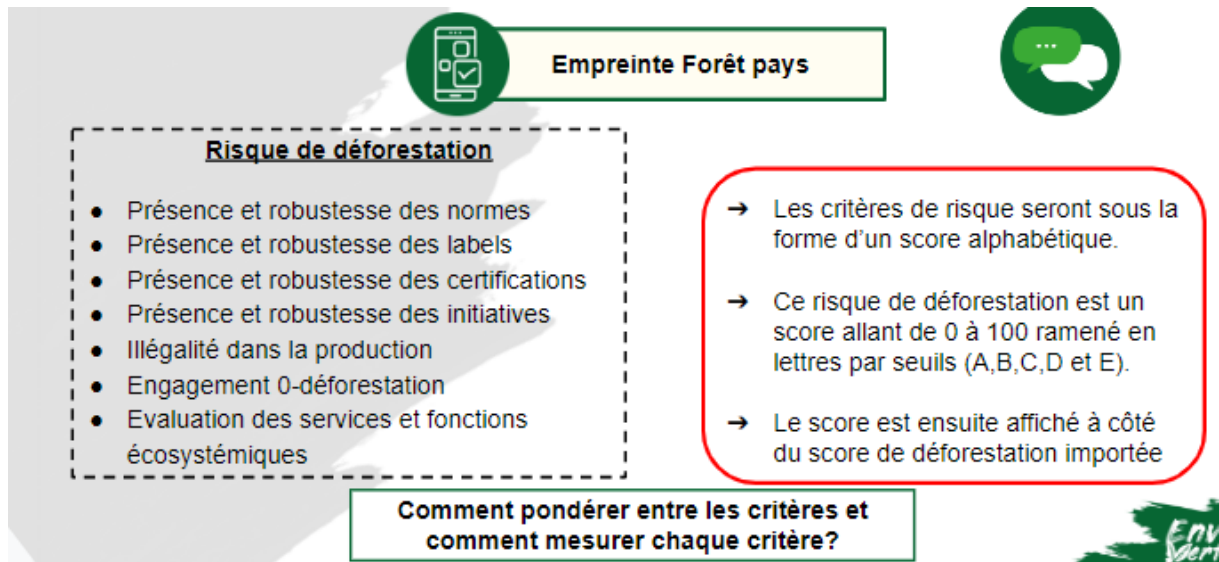
b. Comment intégrer les données qualitatives dans les outils Empreinte Forêt

Pour faire suite à l'atelier du 17 mai où nous avons déjà discuté de comment intégrer les données qualitatives nous souhaitons revenir avec des propositions établies. Ces propositions sont présentées dans l'image ci-dessous puis détaillées ensuite.



Empreinte Forêt Pays

Pour l'Empreinte Forêt Pays nous avons proposé de **cumuler un ensemble de critères qualitatifs dans un facteur Risque de déforestation et de faire apparaître ce facteur sous la forme d'un affichage complémentaire** à l'Empreinte Forêt. Sur la base des échanges lors de l'atelier du 17 mai, nous avons également proposé, comme expliqué dans l'image ci-dessous, les critères qualitatifs possible à prendre en compte dans le facteur Risque de déforestation : **La présence et la robustesse des normes, la présence et la robustesse des labels, la présence et la robustesse des certifications, la présence et la robustesse des initiatives, la part d'illégalité dans la production, l'engagement 0 déforestation ainsi que l'évaluation des services écosystémiques.** Enfin, pour l'Empreinte Forêt Pays, nous avons proposé que ce Risque de déforestation soit calculé **sous la forme d'un score allant de 0 à 100** (0 étant un risque de déforestation faible et 100 un risque de déforestation élevé) et ramené par exemple en **lettres par seuils (A, B, C, D ou E)**. Ce risque de déforestation pourra être affiché en plus de l'Empreinte Forêt Pays correspondant en faite à une surface nécessaire.



Sur la proposition de méthode pour intégrer les critères qualitatifs, aucun commentaire, ni aucune remarque n'ont été faits. Par consensus, nous considérons que certaines propositions présentées ont été actées. Pour l'Empreinte Forêt Pays, nous recommandons donc de **cumuler un ensemble de critères qualitatifs rassemblé en un facteur de Risque de déforestation et de le faire apparaître sous la forme d'un affichage complémentaire** à l'Empreinte Forêt. Aussi, nous recommandons que ce **risque de déforestation soit calculé sous la forme d'un score allant de 0 à 100** (0 étant un risque de déforestation faible et 100 un risque de déforestation élevé) **et ramené sous un affichage unique.**

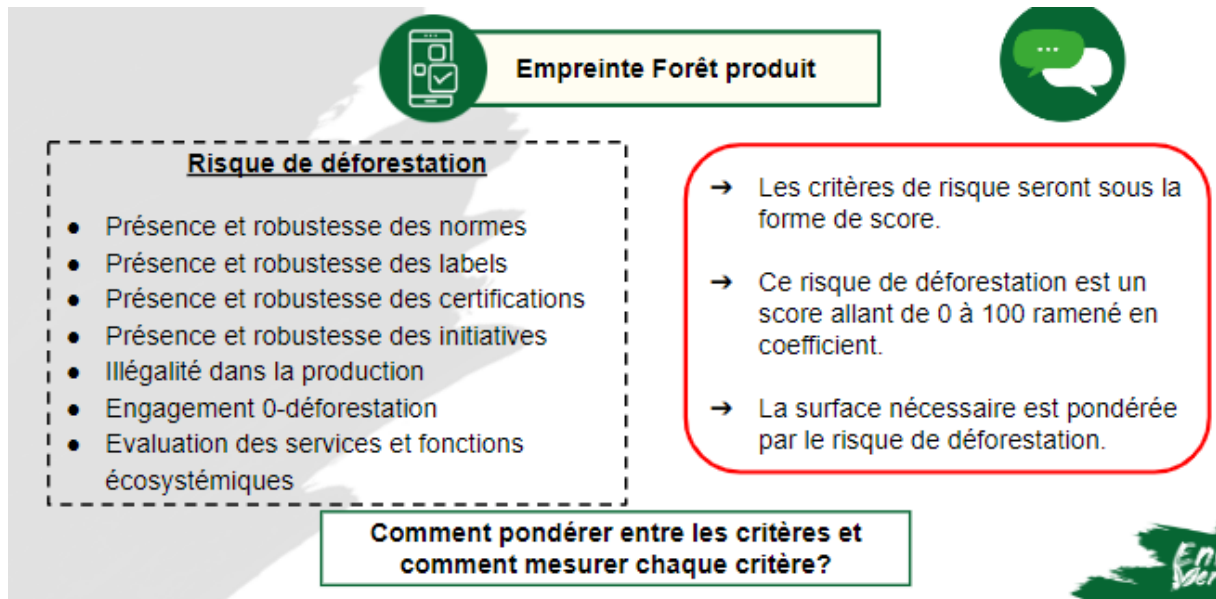
En revanche, les remarques se sont plus portées sur les méthodes pour prendre en compte les initiatives (labels etc.). Les sujets encore à définir sont les suivants :

- Les critères à prendre en compte dans le risque de déforestation bien que la plupart présentés ci-dessus ont été votés lors de l'atelier du 17 mai,
- Les méthodes pour prendre en compte ces critères et notamment comme l'ont souligné certains participants, la méthode pour évaluer la robustesse des différentes initiatives (labels, normes etc.), bien que certains critères pour évaluer la robustesse des certifications ont déjà été validés par le groupe de travail dans un précédent atelier,
- La pondération entre ces critères
- L'affichage utilisé pour le risque de déforestation

Envol Vert proposera des solutions pour répondre à ces différents sujets dans la version 1 du rapport.

Empreinte Forêt Produit

Comme détaillé ci-dessous, nous avons proposé d'intégrer ce même Risque de déforestation, composé des mêmes critères, à l'Empreinte Forêt Produit afin d'afficher qu'un seul résultat. De même que pour l'Empreinte Forêt Pays, nous avons proposé que ce Risque de déforestation soit calculé **sous la forme d'un score allant de 0 à 100** (0 étant un risque de déforestation faible et 100 un risque de déforestation élevé). En revanche, pour l'Empreinte Forêt Produit, ce risque serait **ramené en coefficient** pour ensuite être **multiplié à la surface nécessaire**, pondérant ainsi l'Empreinte Forêt finale.



De même, que pour l'Empreinte Forêt Pays, aucun commentaire, ni aucune remarque n'ont été faits sur la méthode pour prendre en compte les critères qualitatifs pour l'Empreinte Forêt Produit. Par consensus, nous considérons que certaines propositions présentées ont été actées. Pour l'Empreinte Forêt Produit, nous recommanderons donc de **cumuler un ensemble de critères qualitatifs dans un facteur Risque de déforestation**. Nous recommanderons que ce **Risque de déforestation soit calculé sous la forme d'un score allant de 0 à 100** (0 étant un risque de déforestation faible et 100 un risque de déforestation élevé) **pour ensuite ramener ce facteur en coefficient et le multiplier à la surface nécessaire**.

Les remarques évoquées par les participants sur les méthodes pour prendre en compte les initiatives (labels etc.) pour l'Empreinte Forêt Pays s'appliquent à nouveau pour l'Empreinte Forêt Produit. Les sujets encore à définir sont donc les mêmes que ceux cités pour l'Empreinte Forêt Pays.

Envol Vert proposera également des solutions pour répondre à ces différents sujets dans la version 1 du rapport.

Empreinte Forêt Organisation

Comme il a déjà été convenu dans plusieurs ateliers, nous avons à nouveau proposé que **l'Empreinte Forêt Organisation pourrait soit utiliser les méthodes de l'Empreinte Forêt Pays, soit de l'Empreinte Forêt Produit** en fonction de ce que l'organisation souhaite mesurer ou montrer avec cet outil.

c. Comment intégrer les certifications dans les outils Empreinte Forêt

Pour aller plus loin également dans la prise en compte des certifications dans les différents outils, Envol Vert souhaitait revenir avec des propositions présentées ci-dessous.



Aucune remarque, ni aucun commentaire n'a été fait sur la méthode permettant de prendre en compte les certifications, nous considérons ces propositions comme validées. Pour l'Empreinte Forêt Pays, nous recommandons de **ramener l'Empreinte Forêt à 0 si la ou les certifications sont estimées comme très robustes** selon les critères validés lors de l'atelier du 17 mai **sinon, de ne pas les prendre en compte dans la partie quantitative.** Pour l'Empreinte Forêt Produit, nous recommandons de **prendre en compte les certifications uniquement via le Risque de déforestation et de les hiérarchiser en fonction de leurs robustesses.**

Un travail important de lister l'ensemble des certifications, ambitions, engagements et autres sources bibliographiques est à faire ainsi que le suivi et la mise à jour. Le REFF a pour objectif de définir les critères permettant de réaliser ses listes mais la question de qui doit réaliser et suivre ce travail se pose.

3. Organisations et analyse des résultats issus des échanges en atelier

A la demande des participants lors du premier atelier et aussi selon le souhait d'Envol Vert, cet atelier était destiné à traiter les sujets des allocations et de la surface nécessaire. En effet, ces deux sujets étaient importants à aborder puisque la méthode Empreinte Forêt utilise les allocations ainsi que des facteurs de transformation, alimentation etc. pour passer d'une quantité de produit fini à une quantité initiale de matière première pour ensuite revenir à une surface nécessaire. L'atelier a débuté par une mise en contexte des sujets traités avec un benchmark des allocations utilisées par différents outils ainsi que la présentation de l'ambition du REFF sur ces sujets.

Ensuite, Clément Jouaux, du cabinet de conseil Transitions, est intervenu pour présenter les principaux types d'allocations existants, notamment les allocations demandes, économiques et massiques. Dans cet atelier, Envol Vert souhaitait entendre l'avis des participants sur les différentes allocations.

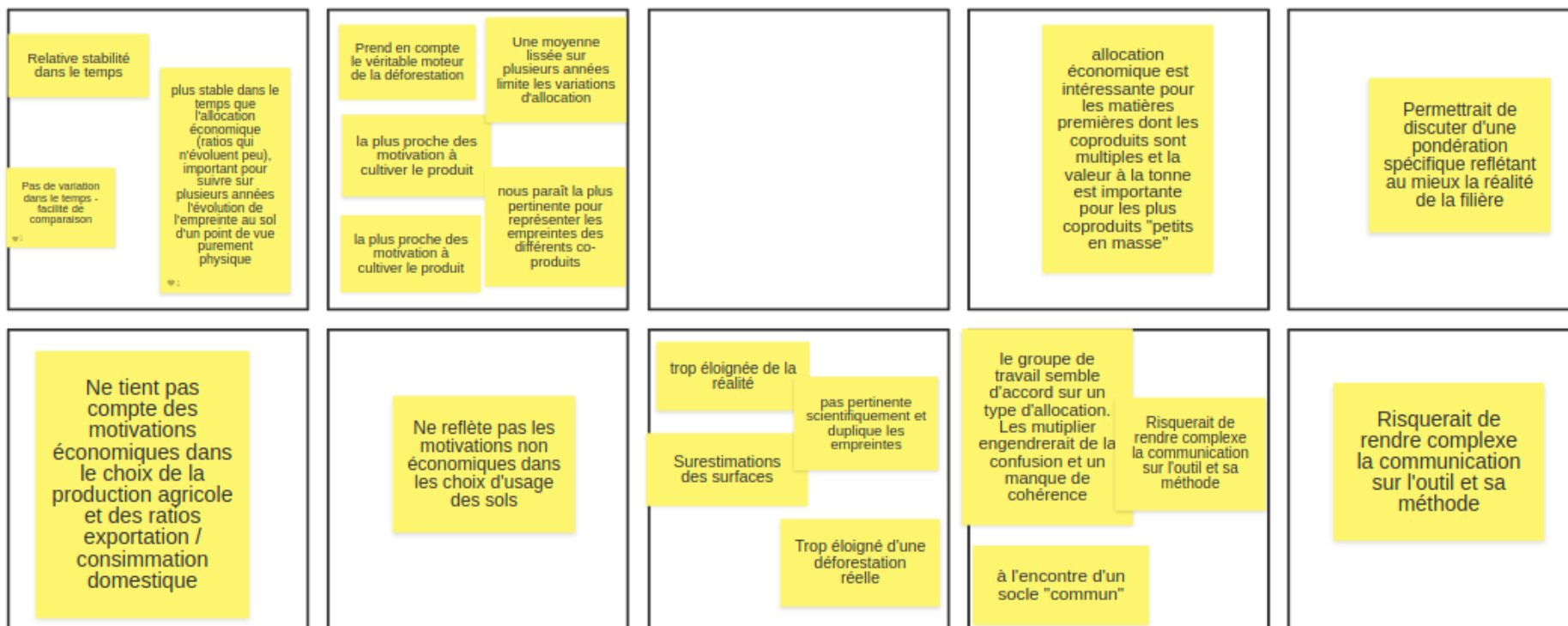
Pour récolter les avis de chacun, nous avons proposé d'exprimer les avantages et inconvénients de trois types d'allocations (demande, économique, massique) pour les trois outils (Empreinte Forêt Pays, Produit et Organisation). Aussi nous avons laissé la possibilité aux participants de donner leurs avis sur le fait d'utiliser différentes allocations en fonction des matières premières et/ou différentes allocations au sein d'une même filière.

			Allocation massique	Allocation économique	Allocation demande	Différentes allocations en fonction des matières premières	Complexions de différentes allocations pour une même matière première
Empreinte Forêt Pays	Avantages	Profil de risque - sans stratégie	<ul style="list-style-type: none"> Allocation massique Allocation économique Allocation demande 	<ul style="list-style-type: none"> Allocation économique Allocation demande 		<ul style="list-style-type: none"> Différentes allocations en fonction des matières premières 	<ul style="list-style-type: none"> Complexions de différentes allocations pour une même matière première
	Inconvénients	Difficile que certains attributions dans le cas de la demande agissent en croisant l'information économique		<ul style="list-style-type: none"> Allocation économique Allocation demande 	<ul style="list-style-type: none"> Allocation économique Allocation demande 	<ul style="list-style-type: none"> Différentes allocations en fonction des matières premières 	<ul style="list-style-type: none"> Complexions de différentes allocations pour une même matière première
Empreinte Forêt Produit	Avantages		<ul style="list-style-type: none"> Allocation économique Allocation demande 	<ul style="list-style-type: none"> Allocation économique Allocation demande 			
	Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> Allocation économique Allocation demande 		<ul style="list-style-type: none"> Allocation économique Allocation demande 	<ul style="list-style-type: none"> Allocation économique Allocation demande 	<ul style="list-style-type: none"> Différentes allocations en fonction des matières premières 	
Empreinte Forêt Organisation	Avantages		<ul style="list-style-type: none"> Allocation économique Allocation demande 	<ul style="list-style-type: none"> Allocation économique Allocation demande 			
	Inconvénients			<ul style="list-style-type: none"> Allocation économique Allocation demande 			

Ensemble des notes prises

La principale conclusion de cet atelier est que les participants **valident l'utilisation d'une seule allocation pour chaque outil**. En effet, les participants s'accordent sur le fait qu'il est important de garder la même allocation entre les matières premières pour garantir une juste comparaison ainsi qu'au sein d'une filière pour les mêmes raisons

Avantages et inconvénients des allocations massiques, économiques, demandes et de l'utilisation de différentes allocations pour l'Empreinte Forêt Pays :



L'Empreinte Forêt Pays ayant pour but d'être le plus proche de la déforestation réellement importée en France, les participants s'accordent sur le fait que les mélanges d'allocations (au sein d'une chaîne de transformation ou entre matières premières) ainsi que l'allocation demande ne sont pas adaptées pour ce travail car trop impactantes / différentes en terme de surface mesurée (notamment dans le cadre de l'allocation demande). Le choix s'est donc porté sur l'allocation massique ou économique, les deux permettent d'avoir une mesure au plus proche du réel, chacune avec leurs particularités. L'allocation massique permet d'avoir une stabilité dans les facteurs utilisés tout au long de l'année alors que l'allocation économique permet de présenter au mieux la rentabilité (et donc l'attrait) de chaque co-produit. En revanche, l'allocation économique n'est pas stable dans le temps, mais ce problème peut être résolu via des moyennes sur 5 ans par exemple.

Avantages et inconvénients des allocations massiques, économiques, demandes et de l'utilisation de différentes allocations pour l'Empreinte Forêt produits :



L'Empreinte Forêt par produit a pour objectif la sensibilisation des consommateurs et l'aide à la décision lors des achats. Les participants ont avancés les mêmes arguments que pour l'Empreinte Forêt pays, notamment en choisissant une allocation unique pour le calcul, celle-ci devant être choisie entre l'allocation massique (stable dans le temps) et économique (montrant les dynamiques d'appel économique). Certains participants ont tout de même mentionné l'intérêt d'utiliser l'allocation demande pour sensibiliser à l'impact réel et non à la responsabilité derrière chaque produit.

Avantages et inconvénients des allocations massiques, économiques, demandes et de l'utilisation de différentes allocations pour l'Empreinte Forêt organisation :



L'Empreinte Forêt des organisations est adaptable en fonction des souhaits de chaque organisation, que ce soit pour de la sensibilisation ou pour de l'aide à la décision, voire de la mesure d'impact réel. Le choix de l'allocation se base fortement sur les remarques faites pour les deux précédents outils à savoir, l'utilisation d'une seule allocation, économique ou massive. Pour l'aspect sensibilisation, certains participants ont de nouveau mentionné l'intérêt et l'ambition affichés derrière l'utilisation de l'allocation demande.

En résumé, les différentes allocations présentent les avantages et inconvénients suivants dans le cadre de l'Empreinte Forêt :

- l'allocation économique a l'inconvénient de ne pas être stable dans le temps et de ne pas prendre en compte d'autres motivations que la motivation économique (par exemple le fait de vouloir agrandir son exploitation pour nourrir sa famille). En revanche, elle aurait l'avantage de mieux refléter l'appel à la déforestation et serait plus apte à représenter les différents coproduits. Aussi, il a été souligné qu'une allocation économique est intéressante pour les matières premières dont les coproduits sont multiples et pour les coproduits retrouvés en très faible quantité dans les produits finis (par exemple la lécithine de soja).
- l'allocation massique est plus stable dans le temps (les facteurs ne sont pas dépendants des évolutions économiques des marchés). Cependant, cette allocation a du mal à refléter la motivation économique (l'un des principaux vecteurs de déforestation) et représente donc mal la motivation derrière la déforestation
- L'allocation demande, a soulevé beaucoup d'inconvénients notamment le fait qu'elle surestime les surfaces nécessaires et donc que l'outil s'éloigne trop de la déforestation réelle. Néanmoins, certains participants ont évoqué la pertinence d'utiliser cette allocation dans l'outil Empreinte Forêt Produit, qui serait destiné essentiellement à de la sensibilisation. En effet, l'allocation demande correspond au calcul brut de la surface nécessaire et donc de l'Empreinte sol de chaque produit. Elle serait donc ambitieuse en terme de sensibilisation

De même que pour la méthode de prendre différentes allocations en fonction des matières premières, les participants étaient d'accord sur l'idée de ne pas utiliser différentes allocations en fonction des filières puisque cette méthode irait à l'encontre de définir un socle commun entre les matières premières et risquerait de rendre les méthodes plus complexes. Néanmoins, certains participants trouvent l'avantage de pouvoir mieux pondérer la responsabilité et d'être au plus proche de la réalité de la filière.

Pour conclure, il a été acté d'utiliser qu'**une seule allocation par filière et par matière première**. Les participants étaient **en majorité en désaccord avec la méthode de l'allocation demande** malgré le fait que certains participants pensent que cette allocation est pertinente pour l'aspect sensibilisation et donc pour l'Empreinte Forêt Produit. Pour **l'allocation massique, l'ensemble des avis est assez neutres** avec à la fois des avantages et des inconvénients. Enfin, les participants sont **en majorité en accord avec l'utilisation de l'allocation économique dans les outils du Référentiel Empreinte Forêt France**.

Prochaines étapes et thématiques des ateliers :

Mardi 28 juin : Restitution de l'atelier du Référentiel Empreinte Forêt France lors d'une réunion du CST forêt en présentiel à Paris.

Fin juillet : Partage de la première version du rapport.